RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

ARRÊTE MUNICIPAL N° 2020-03

Autorisation de travaux – Restructuration de l'école élémentaire Jacques Prévert –
82 rue de Montceaux à Trilport.

Le MAIRE de la Commune de TRILPORT

***VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212-1 et L.2212-2 relatifs aux pouvoirs de police du Maire,*
***VU** le Code de la Construction et de l'Habitation,*
Vu le décret n°95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité,
***VU** la demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un ERP en date du 23.03.2019, enregistrée sous le n°AT.077.475.19.0002, présentée par la Mairie de Trilport,*
***VU** l'avis favorable, assorti de prescriptions, de la commission de sécurité de l'arrondissement de Meaux en date du 10.10.2019,*
***VU** l'avis favorable de la Direction Départementale des Territoires de Seine et Marne, commission d'accessibilité de l'arrondissement de Meaux, en date du 10.12.2019,*

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er :

L'autorisation de travaux n°AT.077.475.19.0002 concernant la **restructuration de l'école élémentaire** - 82 rue de Montceaux à Trilport est accordée pour le projet décrit dans la demande susvisée assortie des prescriptions suivantes :

Prescriptions sécurité incendie/panique : les prescriptions de sécurité ci-jointes, émises par la commission d'arrondissement de Meaux pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique mentionnées dans son avis susvisé devront être strictement respectées.

ARTICLE 2 :

Le demandeur peut contester la légalité de cette décision dans les deux mois qui suivent la date de réception. A cet effet, il peut saisir le Tribunal Administratif de Melun, territorialement compétent.

ARTICLE 3 :

Ampliation de la présente décision est transmise à la Sous-Préfecture de Meaux.

TRILPORT, le 07 janvier 2020

Le Maire Adjoint chargé de l'Urbanisme, des réseaux, des voiries et des bâtiments

Camille FASSI

Pour le Maire :
L'Adjoint délégué

MAIRIE DE TRILPORT
77 (S. & M.)